

Genève, le 24 décembre 1930.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Section économique et financière du Secrétariat.

APERÇU

des

MOYENS DIRECTS ET INDIRECTS MIS DANS LES DIVERS
PAYS A LA DISPOSITION DES ACHETEURS ÉTRANGERS
POUR S'ASSURER DE LA QUALITÉ DES MARCHANDISES
DONT ILS DEVIENNENT ACQUÉREURS DANS CES PAYS
